

**Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Amiens, le 4 août 2016

le : 09 AOUT 2016

MONSIEUR LE PRESIDENT  
SANTERRE SIEP  
BUREAU DDE  
1 RUE D'ASSEL  
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

**SANTERRE SAEP**

---	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00078314		Prélevé le : mercredi 20 juillet 2016 à 14h41
Unité de gestion		0089	SANTERRE SAEP	par : VINCENT DELATTRE - LDAR
Installation	UDI	000656	CAIX-LE QUESNEL UDI	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000001213	CENTRE BOURG	
Localisation exacte			MR LUZURIER 5 RUE DU MOULIN	
Commune			WARVILLERS	

**Analyse laboratoire**

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET RECHERCHE DE L' AISNE, BELLEU 0203

Type de l'analyse : PCLAT

Code SISE de l'analyse : 00078430

Référence laboratoire : H\_CS16.2284.10

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

**DIVERS MINERAUX**

Perchlorate

6,0 µg/L

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00078314)**

L'analyse a révélé la présence de perchlorate dans une concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure ou égale à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour le Directeur Général  
L'Ingénieur du Génie Sanitaire



Jérôme Veyret